

Outil de dialogue

Introduction

L'outil de dialogue a été créé dans le cadre du projet «Healthy Regions». Ce projet est soutenu par le programme de santé publique de l'Union Européenne.

L'outil de dialogue vise à vous aider à poser un diagnostic en matière de santé pour votre commune et de déterminer quelles évolutions vous souhaiteriez dans le futur pour celle-ci.

L'outil de dialogue couvre les thèmes suivants :

1. La santé et la promotion de la santé
2. La santé et l'éducation
3. La santé et la culture
4. L'appréciation du niveau d'approche stratégique en matière de santé
5. L'appréciation du niveau de compétences en matière de santé
6. L'appréciation du niveau d'autonomie
7. L'appréciation du niveau de « mainstreaming »
8. La santé en tant que facteur de la croissance économique

Chaque thème a été défini pour vous permettre de répondre aisément. Les définitions ont pour objectif de vous aider à évaluer au mieux la situation au sein de votre commune. Pour ce faire, après que vous avez pris connaissance de la définition du thème, nous vous demandons d'évaluer votre commune sur une échelle qui comporte trois niveaux.

Ensuite, après avoir évalué chacun des huit thèmes de 1 à 3, vos évaluations peuvent être reportées sur la « Toile d'araignée ». Vous pouvez tracer une ligne entre toutes vos évaluations.

Vous pouvez y indiquer aussi le niveau que vous souhaiteriez voir atteint par votre commune dans le futur à l'aide d'une couleur différente. De cette façon, vous obtenez une vue d'ensemble de la situation actuelle et de la situation future que vous souhaitez pour votre commune.

1. La santé et la promotion de santé

Définition :

La promotion de la santé est le processus qui permet aux individus de mieux contrôler et d'améliorer leur santé. Pour atteindre un état de bien-être physique, mental et social complet, un individu ou un groupe doit pouvoir identifier et réaliser ses aspirations, satisfaire ses besoins, et transformer ou faire face à son environnement.

La santé est donc identifiée comme une ressource de la vie quotidienne ; elle n'est pas un objectif de vie. **La santé est un concept positif qui insiste sur les ressources sociales et personnelles aussi bien que sur les capacités physiques des individus. En conséquence, la promotion de la santé ne relève pas essentiellement de la responsabilité du secteur de la santé, elle va bien au-delà et prend en compte les modes de vie sains et le bien-être des personnes.**

Conditions préalables favorisant la santé

Les conditions et les ressources fondamentales pour la santé sont :

- la paix,
- le logement
- l'éducation,
- la nourriture,
- un revenu,
- un écosystème stable,
- des ressources soutenables,
- la justice sociale et l'équité.

L'amélioration de la santé exige que tout le monde ait accès à ces conditions préalables.

Source : <http://www.who.int/healthpromotion/conferences/previous/ottawa/en/>

Dans quelle mesure votre commune donne-t-elle la priorité à la santé et à la promotion de santé ?	Situation actuelle	Souhaits
Niveau 1 : Très peu		
Niveau 2 : Moyennement		
Niveau 3 : Beaucoup		

Lorsque vous avez évalué la niveau actuel de votre commune, veuillez fournir quelques informations supplémentaires et/ou exemples :



2. La santé et l'éducation

Définition :

La santé et l'éducation sont des concepts interdépendants. L'interaction entre la santé et l'éducation va de soi et ce, quel que soit l'âge des individus.

La santé et les facteurs sociaux ont un effet profond sur l'éducation et inversement, toutes les formes d'éducation et pas uniquement l'éducation sanitaire, soutiennent la santé des individus.

L'éducation et les connaissances en santé sont nécessaires pour choisir des modes de vie plus sains.

La « littératie en santé » est une forme de représentation des qualifications cognitives et sociales de l'individu qui déterminent sa motivation et sa capacité à accéder à une bonne compréhension et utilisation des informations qui favorisent et maintiennent sa santé.

L'éducation à la santé implique l'accès à un niveau d'instruction, des qualités personnelles et de la confiance afin d'agir pour améliorer sa santé et celle de sa communauté en modifiant ses modes de vie ou ses conditions de vie. Ainsi, l'éducation à la santé signifie plus qu'être capable de lire des brochures et de prendre des rendez-vous. En améliorant l'accès des personnes à l'information en matière de santé et leur capacité à l'utiliser efficacement, l'éducation à la santé vise l'autonomie des individus. L'éducation à la santé dépend elle-même des niveaux plus globaux d'instruction auxquels les individus ont accès. Les carences en matière d'éducation peuvent affecter directement la santé des personnes en limitant leur développement personnel, social et culturel mais aussi leur développement en matière d'éducation à la santé¹.

Plus récemment, la « littératie en santé » a été définie comme : « Le degré auquel les individus peuvent accéder pour comprendre, évaluer et communiquer une information afin de prendre en compte les demandes des différents contextes de santé afin de favoriser et de maintenir leur santé tout au long de la vie »²(2006).

Source principale :

<http://www.ccl-cca.ca/CCL/AboutCCL/KnowledgeCentres/HealthandLearning/ResearchPresentations/?Language=EN>

¹ Nutbeam, D. (1998): Health promotion glossary. In: Health Promotion International, 13,4, S.349-364.

² Kwan B., Frankish J., Rootman I., The Development and Validation of Measures of "Health Literacy" in different populations (2006), Vancouver, University of British Columbia Institute of Health Promotion Research and University of Victoria Centre for Community Health Promotion Research.



Dans quelle mesure votre commune fait-elle appel à l'éducation pour améliorer la santé ?	Situation actuelle	Souhaits
Niveau 1 : Très peu		
Niveau 2 : Moyennement		
Niveau 3 : Beaucoup		

Lorsque vous avez évalué le niveau actuel de votre commune, veuillez fournir quelques informations supplémentaires et/ou exemples :

3. La santé et la culture

Définition :

Les activités culturelles sont des compléments indispensables à la réadaptation et au traitement de patients. Ainsi, au sein des établissements hospitaliers, les arts et l'art en tant que ressource pour dispenser des soins ont été développés dans de nombreux pays au cours des dernières décennies. Par ailleurs, des résultats scientifiques récents ont démontré l'existence de corrélations positives entre la santé et le fait d'être un amateur actif d'activités culturelles ou d'autres activités durant son temps libre. Un accroissement de la participation à la vie culturelle de la population est bénéfique à sa santé. Au niveau structurel, la « culture pour la santé » contribue à remplir des objectifs de santé publique.

En plus de l'objectif de créer des conditions sociales optimales pour une santé de qualité accessible à tous, plusieurs domaines qui relèvent d'objectifs de santé publique sont adéquats pour discuter de l'importance de la « culture pour la santé ».

La première domaine concerne la participation et l'influence des individus en société. Les activités culturelles ont une valeur propre, mais le contexte social a aussi un impact positif sur la santé.

En outre, les facteurs culturels sont décisifs pour le développement de l'enfant et l'adolescent qui devraient se dérouler dans un contexte sécurisant et des conditions favorables. Ceux-ci sont particulièrement importants pour la santé et le développement chez les jeunes afin de s'assurer que les aspects physiques, mentaux, émotifs, sociaux, intellectuels et spirituels de leur santé soient bien pris en considération. Les enfants et les jeunes devraient avoir l'occasion de bénéficier de ces apports, lesquels devraient être intégrés dans le cadre d'activités artistiques et culturelles.

Dans la vie professionnelle, il existe des initiatives qui proposent la participation à des activités culturelles afin par exemple, de prévenir l'épuisement professionnel et des déficiences en matière de santé. Ces initiatives tentent à favoriser et à améliorer la santé des travailleurs.

La culture peut également avoir un impact sur les discussions relatives à la nécessité de promouvoir la santé dans les soins aux personnes et la recherche récente a d'ailleurs pointé la valeur de la culture en ce qui concerne le soin et la réadaptation.

Le concept de culture dans le champ de la santé publique au sens large comprend tant la créativité individuelle et l'expression artistique que les activités de temps libre, l'intérêt pour la nature et l'environnement.

Une stratégie internationale qui associe l'idée de « nature, culture et de santé » est développée par l'association internationale Nature-Culture-Santé, fondée le 12 novembre 2004. L'inspiration vient d'un concept nordique basé sur l'idée de globalité et qui met l'accent sur la réflexion en matière de :

- Nature, vie extérieure et activités environnementales ;
- Culture, art, activité physique et régime ;
- Promotion, prévention et réadaptation de santé.



L'idée sous-jacente est :

- D'augmenter l'autonomie et la participation des individus dans le but de renforcer leur santé, leur qualité de vie et leur fonction ;
- De développer les réseaux sociaux pour que ceux-ci soient encourageants et stimulants ;
- De motiver la capacité à travailler et d'étudier les moyens d'affronter les activités quotidiennes.

Sources principales et littérature :

http://www.fhi.se/templates/mondosearch_5254.aspx?quicksearchquery=culture+for+health

[http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-](http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=18716&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

[URL_ID=18716&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=18716&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Gunnar Tellnes : « Nature-Culture-Santé comme modèle holistique », in Lee, YT, Kofler, Khaililow, Science without Borders, Volume 2, 2005/2006. Innsbruck: Académie internationale de la Science, 2006.

Dans quelle mesure votre commune fait-elle appel aux activités en plein air et aux activités culturelles pour favoriser la santé et le bien-être des habitants ?	Niveau actuel	Souhaits
Niveau 1 : Très peu		
Niveau 2 : Moyennement		
Niveau 3 : Beaucoup		

Lorsque vous avez évalué le niveau actuel de votre commune, veuillez fournir quelques informations supplémentaires et/ou exemples :



4. L'appréciation du niveau de l'approche stratégique en matière de santé

Définition :

Une stratégie est un cadre pour l'action élargi qui indique quels sont les buts, les méthodes et les principes fondamentaux à prendre en considération³. **Une approche stratégique en santé** devrait rassembler **tous les secteurs qui oeuvrent pour des objectifs communs de santé**⁴.

Le but de la stratégie européenne (Ensemble pour la santé : Une approche stratégique pour l'Union européenne 2008-2013) est plutôt de mettre en place un nouveau cadre pour indiquer la manière de voyager dans le futur. Les options examinent différentes manières de mettre un tel cadre en place.

Trois niveaux d'approche stratégique, adaptés au niveau communal, peuvent être définis comme suit ⁵:

Niveau 1 : Il n'existe aucune nouvelle stratégie en matière de santé : la plupart des directives récentes de la Commission européenne et de l'Organisation Mondiale de la Santé ne sont pas prises en considération dans les stratégies communales en matière de santé et la santé est considérée essentiellement comme un coût.

Niveau 2 : Il existe une stratégie en matière de santé au niveau local ; cette stratégie se développe dans le cadre d'une action inter-sectorielle importante.

Niveau 3 : Il existe une stratégie en matière de santé au niveau local ; cette stratégie se développe dans le cadre d'une action inter-sectorielle importante ; la coopération est structurée avec l'ensemble des agences de santé, d'autres institutions et les objectifs de santé sont reliés entre eux.

Le rapport entre la santé et la ressources est pris en considération dans les activités de planification stratégique.

Dans quelle mesure vos stratégies communales en matière de santé s'inscrivent-elles dans le cadre des stratégies européennes ?	Niveau actuel	Souhaits
Niveau 1 : Très peu		
Niveau 2 : Moyennement		
Niveau 3 : Beaucoup		

³ Naidoo, J. and Wills, J. (2000), Health Promotion: Foundations for Practice 2nd Edition, London, Bailliere Tindall.

⁴ Accompanying document to the White Paper "Together for Health: A strategic Approach for the EU 2008-2013". Impact Assessment.

⁵ Adapted by the Accompanying document to the White Paper "Together for Health: A strategic Approach for the EU 2008-2013". Impact Assessment.

Lorsque vous avez évalué le niveau actuel de votre commune, veuillez fournir quelques informations supplémentaires et/ou exemples :

5. L'appréciation du niveau de compétences en matière de santé

Définition :

La compétence se rapporte aux caractéristiques fondamentales d'une personne ; elle est liée habituellement à sa performance en situation de travail⁶. La compétence est définie dans le cadre de la maîtrise de certaines connaissances, qualifications et aptitudes.

La compétence peut être définie comme la capacité à exécuter une tâche spécifique de manière performante.

Cette définition **implique la capacité d'appliquer ses connaissances, ses qualifications et ses aptitudes avec succès à des situations nouvelles comme à des situations pour lesquelles il existait des normes déjà prescrites⁷.**

La santé publique vise la promotion de santé, la prévention de la maladie et de ses dommages par le biais de la recherche, de l'intervention de la communauté et de l'éducation. La santé publique vise également à supprimer les disparités en matière de santé. Quelle que soit la forme que prend la santé publique, ce qui importe, est que son but soit toujours le même : améliorer la qualité de vie des individus en se concentrant sur la promotion de la santé, la prévention de la maladie et de ses dommages.

Un Conseil de la Public Health Foundation (<http://www.phf.org>) a établi des liens entre le monde universitaire et le monde de la pratique en santé publique afin de développer ce qu'il estime devoir être le **Cœur des compétences des professionnels de la santé publique**. Ainsi, une liste de compétences a été élaborée après dix ans de travail par le Conseil et de nombreux autres organismes et personnes impliquées dans la santé publique en tant qu'académiques ou que praticiens.

(<https://www.train.org/Competencies/pb.aspx?tabID=94#definitions>).

Le Cœur des compétences sont les qualifications individuelles souhaitées pour la fourniture des services essentiels en matière de santé publique. Bien entendu, la maîtrise de ces compétences est fonction de la formation antérieure et des exigences professionnelles de chacune des personnes impliquées dans le processus de santé publique.

La nature multidisciplinaire de la santé publique implique que, dans la pratique, les praticiens contribueront aux différentes disciplines de la santé publique. De plus, proposer une politique de santé publique cohérente exige de former des spécialistes d'autres disciplines pour qu'ils comprennent les implications pour la santé de leur travail et prennent des mesures cohérentes en la matière.

Il y a des compétences spécifiques pour fournir des services essentiels de santé publique.

Les dix services essentiels de la santé publique sont de :

- Surveiller l'état de santé de la population afin d'identifier ses problèmes de santé
- Diagnostiquer et étudier les problèmes de santé et les risques sanitaires au sein de la population
- Informer, éduquer et rendre les individus autonomes en ce qui concerne les questions de santé
- Mobiliser des partenariats communautaires pour identifier et résoudre les problèmes de santé

⁶ Boyatzis, R.E.(1982). The Competent Manager:A Model for Effective Performance, New York, Wiley.

⁷ Lane, D.S., and V.S. Ross (1998). Defining competencies and performance indicators for physicians in medical management. American Journal of Preventive Medicine 14:229-36.



- Développer les politiques et les plans qui soutiennent les efforts de santé des individus et de la population
- Imposer des lois et des règlements qui protègent la santé et assurent la sécurité
- Mettre en lien les individus avec les services de santé dont ils ont besoin et assurer la fourniture de soins de santé personnalisés
- Garantir l'existence d'une santé publique compétente et les compétences des professionnels de santé
- Évaluer l'efficacité, l'accessibilité, et la qualité des services de santé destinés aux individus et à la population
- Rechercher de nouvelles idées et des solutions innovatrices aux problèmes de santé

* Source : Public health Functions Steering Committee, Members (juillet 1995)

Dans quelle mesure votre commune fournit des ressources et une infrastructure appropriée pour que la population puisse bénéficier d'une vie la plus saine possible ?	Niveau actuel	Souhaits
Niveau 1 : Très peu		
Niveau 2 : Moyennement		
Niveau 3 : Beaucoup		

Lorsque vous avez examiné le niveau actuel de votre commune, veuillez fournir quelques informations supplémentaires et/ou exemples :



6. L'appréciation du niveau d'autonomie

Définition :

L'autonomie est définie comme « le processus par lequel les individus, les organismes et les communautés s'assurent la maîtrise de leur situation⁸ ». L'autonomie est le « **processus social d'action par lequel les individus, les communautés, et les organisations acquièrent la maîtrise de leur existence dans un contexte de modification de leur environnement social et politique afin d'améliorer l'équité et la qualité de la vie** »⁹.

La Banque Mondiale a défini l'autonomie comme « le processus qui permet d'accroître la capacité des individus ou des groupes à faire des choix et à transformer ces choix en actions et en résultats souhaités » afin « de construire des biens individuels et collectifs et d'améliorer l'efficacité et l'équité du contexte organisationnel et institutionnel qui régit l'usage de ces biens »¹⁰. L' « expansion des biens et des capacités des personnes qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté à participer, à négocier, à influencer, à contrôler les institutions qui affectent leurs vies »¹¹ s'inscrit également dans la définition de l'autonomie.

Les stratégies de promotion de santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont définissent l'action communautaire et l'autonomie comme des pré-requis à la santé¹³.

L'autonomie est un concept action-orienté qui vise la suppression des barrières formelles ou informelles et la transformation des relations hiérarchiques entre les communautés, les institutions et le gouvernement. Elle est fondée sur l'hypothèse selon laquelle chaque communauté dispose de biens culturels qui peuvent être renforcés par le dialogue et l'action¹⁴.

Disponible sur le site :

http://www.euro.who.int/eprise/main/WHO/Progs/HEN/Syntheses/empowerment/20060119_2

⁸ Rappaport J. Terms of empowerment/exemplars of prevention: toward a theory for community psychology. *American Journal of Community Psychology*, 1987, 15(2):121-148.

⁹ Wallerstein N., Powerlessness, empowerment, and health : implications for health promotion programs. *American Journal of Health Promotion*, 1992, 6(3):197-205.

¹⁰ The World Bank, 2005, What is empowerment ?

(<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTEMPOWERMENT/0>, content accessed 30 November 2005).

¹¹ Narayan D., Empowerment and poverty reduction: a sourcebook, Washington, World Bank, 2002.

¹² World Health Organization. The Jakarta Declaration on Leading Health Promotion into the 21st Century. Fourth international Conference on Health Promotion. Jakarta, 1997

(http://www.who.int/hpr/NPH/docs/jakarta_declaration_eb.pdf, accessed 15 November 2005).

¹³ Canadian Public Health Association, Health and Welfare Canada, WHO, Ottawa Charter for Health Promotion. Adopted at an international conference on health promotion, The Move Towards A New Public Health, Ottawa, 17-21 November, 1986.

¹⁴ Freire P., Pedagogy of the Oppressed, New York, The Seabury Press, 1970.



Dans quelle mesure votre commune facilite-t-elle l'autonomie de ses citoyens ?	Niveau actuel	Souhaits
Niveau 1 : Très peu		
Niveau 2 : Moyennement		
Niveau 3 : Beaucoup		

Lorsque vous avez évalué le niveau actuel de votre commune, veuillez fournir quelques informations supplémentaires et/ou exemples :

7. L'appréciation du niveau de mainstreaming

Définition :

La nouvelle stratégie communautaire en matière de santé définit le mainstreaming en matière de santé, comme le fait de prendre en **considération l'intégration des problèmes et des impacts de santé dans l'élaboration des politiques de quelque nature qu'elles soient, au niveau européen, aux niveaux nationaux, régionaux et locaux (HIAP)¹⁵.**

Dans quelle mesure votre commune fait-elle de la santé un thème transversal à l'élaboration des politiques ?	Niveau actuel	Souhaits
Niveau 1 : Très peu		
Niveau 2 : Moyennement		
Niveau 3 : Beaucoup		

Lorsque vous avez évalué le niveau actuel de votre commune, veuillez fournir quelques informations supplémentaires et/ou exemples :

¹⁵ Accompanying document to the White Paper, "Together for Health: a Strategic Approach for the EU 2008-2013". Impact Assessment.

8. La santé en tant que facteur de la croissance économique

Définition :

Dans de nombreuses d'études ayant pour objet les écarts de croissance entre les pays pauvres et les pays riches, **la santé s'est avérée être « un facteur prédictif solide et important de la croissance économique »**. Depuis longtemps, les responsables des politiques de santé ont argué du fait que la « santé signifie la richesse » et qu'une population en bonne santé est nécessaire à la productivité et à la prospérité économiques. Il s'agit en fait d'un « cercle vertueux », puisque la richesse permet également d'améliorer la santé.

Le soutien théorique à l'argument « **la santé signifie la richesse** » a été développé par Becker (1964) et ensuite par Grossman (1972), qui a été le premier à construire un modèle de demande de la santé en appliquant la théorie de capital humain¹⁶. Nous savons que **la santé est déterminée par beaucoup de facteurs** : génétiques, économiques, sociaux, environnementaux et culturels et que les modèles économiques peuvent contribuer à élargir les inégalités en matière de santé. **Dès lors, une stratégie communale en matière de santé devrait être basée sur l'implication de l'ensemble des acteurs présents pour réaliser des améliorations de santé.**

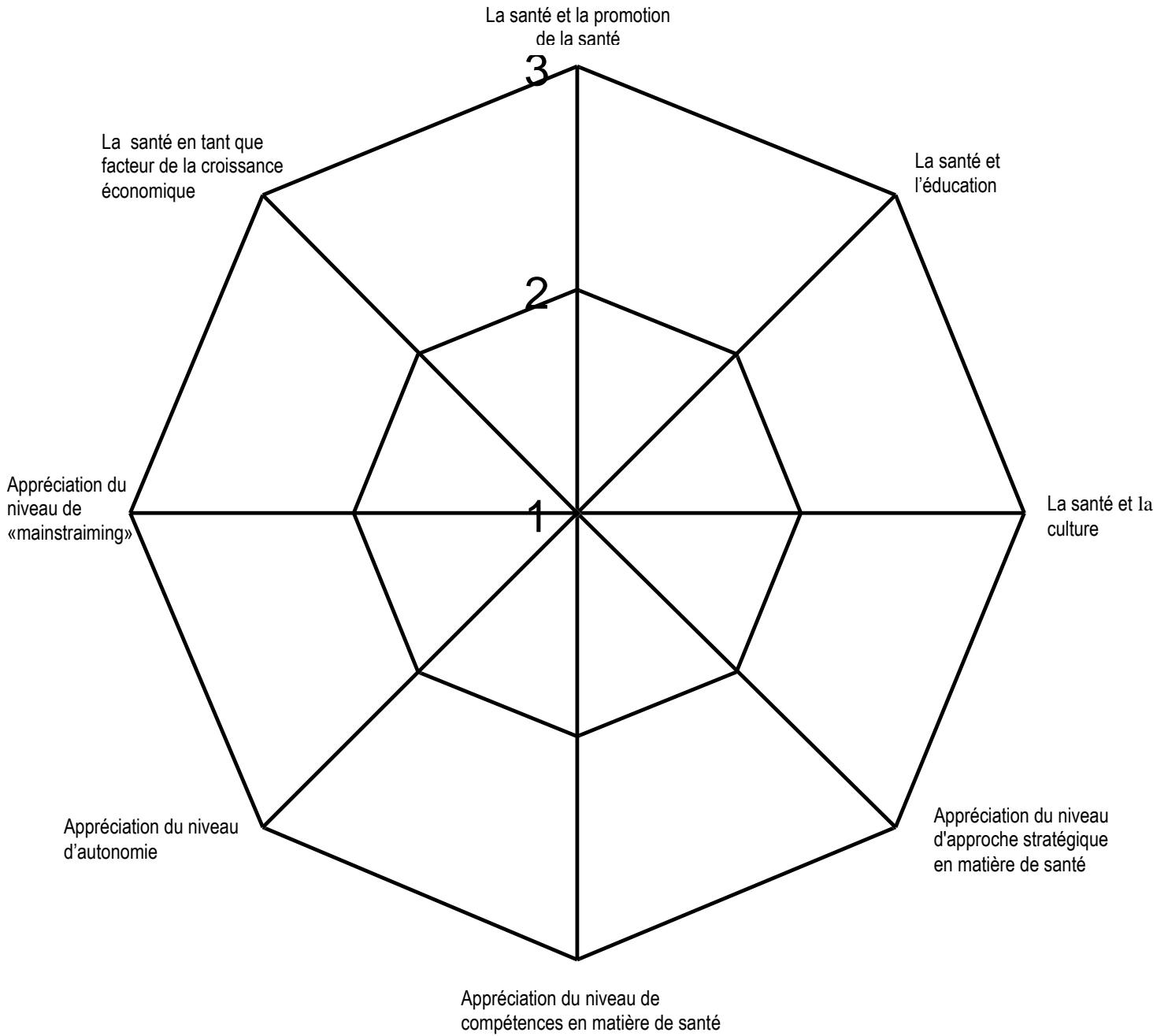
Dans quelle mesure votre région considère-t-il la santé être un facteur de croissance économique ?	Niveau actuel	Souhaits
Niveau 1 : Très peu		
Niveau 2 : Moyennement		
Niveau 3 : Beaucoup		

Lorsque vous avez évalué le niveau actuel de votre commune, veuillez fournir quelques informations supplémentaires et/ou exemples :

¹⁶ Surhrcke M., Mc Kee M., Stuckler D., Sauto Arce R., Tsofova S., Mortensen J., The contribution of health to the economy in the European Union, Public Health, 2006, Nov 120(11):994-1001. Epub 2006 Oct.4.



Toile d'araignée en matière de santé



Les initiatives suivantes devraient faire l'objet d'une priorité dans un futur proche :
(Par exemple, décrivez brièvement vos idées actuelles pour chaque item et comment vous imaginer pouvoir y arriver).

1. La santé et la promotion de la santé
2. La santé et l'éducation
3. La santé et la culture
4. L'appréciation du niveau d'approche stratégique en matière de santé
5. L'appréciation du niveau de compétences en matière de santé
6. L'appréciation du niveau d'autonomie
7. L'appréciation du niveau de mainstreaming
8. Santé comme facteur de croissance économique

